



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

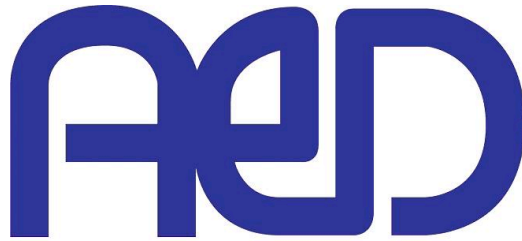
Conseil exécutif

Vendredi, 8 février 2019

Local : 2413 DKN

Ordre du jour

1. **Ouverture**
2. **Lecture et adoption de l'Ordre du jour**
3. **Adoption des procès-verbaux précédents**
4. **Présidente**
 - a) **Compétition de cas - création d'un nouveau comité**
 - b) **Comité droit et féminisme**
 - c) **Dossier intoxication involontaire**
 - d) **Demandes au Fond d'investissement étudiant**
 - e) **Horaire des cours à la faculté de droit**
 - f) **Journal le Verdict - Édition de Janvier**
5. **Vice-présidente aux affaires internes**
 - a) **Demande de commandite du Défilé de mode**
6. **Vice-présidente aux affaires externes**
 - a) **Colloque FEDQ**
 - b) **Caucus du 25 janvier**
 - c) **Santé mentale**
 - d) **Semaine de prévention des violences à caractères sexuelles.**
7. **Représentante des premières années**
 - a) **Voyage à Ottawa**
8. **Vice-président aux affaires socio-culturelles**
 - a) **Hôtel de glace**
 - b) **Chalet finissant**
9. **Vice-président aux finances**



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

a) Créances cabinets

10. Varia

a) Présence aux évènements

b) Permanences à l'AED - rappel

c) Soirée d'éloquence

11. Fermeture

Étaient présents :

Paméla Roy

Présidente

Simon Plante

Vice-président aux affaires académiques

Laury Geoffroy

Représentante des premières années

Sarah-Ève Sénéchal

Vice-présidente aux affaires externes

Camille St-Pierre

Vice-présidence aux affaires internes

Charles Bégin

Vice-président aux affaires socioculturelles

Étaient absents :

Frédéric St-Jean

Vice-président aux affaires professionnelles

Clara Émond

Vice-président aux affaires sportives et aux saines habitudes de vie

Pierre Jacques-Huot

Vice-président aux communications

Olivier Deschênes

Vice-président aux finances



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

1. Ouverture

Sarah-Ève Sénéchal propose l'adoption de l'ordre du jour.

Charles Bégin appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité. Conseil exécutif ouvert à 14 :11.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sarah-Ève Sénéchal veut ajouter dans son point la semaine de la prévention des violences à caractère sexuel.

Sarah-Ève Sénéchal propose l'adoption de l'ordre du jour.

Charles Bégin appuie la proposition

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux antérieurs

Camille St-Pierre dit qu'elle voulait faire approuver son procès-verbal du 19 décembre, mais il lui manque certaines informations pour le terminer, elle attend que **Sarah-Ève Sénéchal** lui envoie et elle va pouvoir terminer le tout.

4. Présidente

a) Compétition de cas – création d'un nouveau comité

Paméla Roy dit que cela s'est passé à l'assemblée générale. Il faut donc créer leur comité. Les gens se demandaient comment faire pour créer leur comité. Elle va donc regarder avec le Conseil d'administration pour faire un article sur leur comité dans les règlements généraux. Elle ajoute que les membres sont déjà choisis, il va seulement falloir regarder la structure.

Simon Plante qui dit qu'un gars du conseil d'administration de l'an passé dit qu'il a soulevé un point que ce n'est pas correct qu'ils soient automatiquement élus, qu'il peut que ça se soulève en conseil d'administration et que ça aille contre les règlements généraux.

Paméla Roy dit qu'elle s'en attend et qu'elle en a déjà fait part aux deux membres créant le comité. Aussi, ce n'est pas un comité comme les autres au départ, puisque c'est un projet entrepreneurial. Le but c'est



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

d'instaurer tout le suite le comité pour que l'an prochain, quand nous on ne sera plus là, il y a des gens qui puissent être élus.

Simon Plante dit que si le conseil d'administration s'oppose, les règlements c'est quand même les règlements et il ne faut pas passer par-dessus.

Paméla Roy dit que si le conseil d'administration s'oppose, ce qu'il va arriver c'est que ce sont les personnes qui étaient censées être membres du comité qui vont se présenter en assemblée générale.

Charles Bégin dit que de cette façon cela respecte les règlements généraux donc c'est correct.

Paméla Roy dit qu'elle va leur indiquer cette possibilité.

Camille St-Pierre mentionne que ce sont des informations qu'il faudrait s'assurer qui se rende à la personne responsable du site Internet. Il y a des informations qu'elle a envoyé à **Pierre Jacques-Huot** en octobre dernier et qui ne sont toujours pas changés sur le site internet. Elle dit qu'il manque des comités, les membres des comités ne sont pas les bons, les mentors du Centre de soutien ne sont pas les bonnes personnes non plus, les procès-verbaux de l'année 2018-2019 ne sont pas présents. Elle aimerait que ce soit fait rapidement pour ne pas se faire taper sur les doigts à l'assemblée générale annuelle en avril.

b) Comité « Droit et féminisme »

Paméla Roy dit que ce qu'elle voulait soulever est qu'elle voulait resoulever le point à l'assemblée générale annuelle en avril, pour juste faire voter, puisque là il n'y a pas eu de vote.

Charles Bégin dit que le comité n'a pas présenté ça du tout comme une possibilité de changer de nom. Ils ont clarifié le point de leur mandat c'est tout.

Paméla Roy dit que c'est nous qui décidons de faire un changement de nom, pas eux. Ils devaient être présents pour s'opposer, ils n'étaient pas censés parler pour dire c'était quoi leur comité. Le but était qu'eux s'ils n'étaient pas d'accord ils devaient s'opposer et disent pourquoi.

Simon Plante dit que **Elizabeth Collin-Paré** a dit que tant qu'à changer de nom, ce serait presque mieux qu'il n'y ait plus de comité et qu'il y ait des gens qui fassent la promotion du féminisme et de l'adversité à travers tous les comités de l'AED. Il croyait qu'on allait officiellement changer de nom à l'assemblée générale, et il n'a pas trop compris pourquoi cela finissait en queue de poisson et que ça n'a pas avancé.

Paméla Roy dit que personne n'a demandé de vote. Elle dit que c'est correct, puisque semble-t-il c'était dans des drôles de circonstances.

Charles Bégin dit qu'il ne se sentait vraiment pas à l'aise de changer de nom après le discours qu'elle a fait.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille St-Pierre dit qu'elle a rencontré certains membres du comité seules à seule et qu'elle croyait que ce serait correct, et que finalement en assemblée générale ce n'était pas ce qu'elle s'attendait qui allait se passer.

Paméla Roy dit que les membres ont été élus membres du comité « Question de genre ». À la base ce n'était pas cela le comité. Elle propose de le soulever à l'assemblée générale d'avril. Si cela ne passe pas, ce n'est pas plus grave. La prochaine assemblée générale il faudrait arriver préparer et leur expliquer toutes les considérations reliées au changement de nom qui inclurait plus de sujets. Elle dit que cela ne changera en rien ce que le comité est en train de faire présentement, on va juste inclure plus de sujets.

Charles Bégin dit que d'un autre côté il ne comprends pas notre acharnement à vouloir changer le nom du comité alors que les membres ont mentionné qu'ils voulaient être plus inclusifs.

Paméla Roy dit que ce qu'on lui a fait comprendre, c'est que le comité ferait du droit féminisme, et pas de droit autochtone.

Simon Plante dit que dans son discours à l'assemblée générale, il était clair que ce n'était pas dans le cadre du mandat qu'elle voulait avoir de changer de nom.

Paméla Roy dit qu'elle comprend, sauf qu'elle a un étudiant de première année, deux personnes à la maîtrise en droit qui poussent de leur côté pour que le droit autochtone soit mis de l'avant à la faculté. Notre idée était de mettre le sujet dans un comité diversité, mais si les gens ne veulent pas cela c'est bien correct aussi, mais il faut leur demander. Si les gens ne veulent pas, il va falloir repenser puisqu'on a des demandes en droit autochtone. Il faut écouter la demande. Il va falloir se demander si on crée un autre comité, on serait rendu à 30.

Sarah-Ève Sénéchal dit que si on fait ça on va être rendu à trop de comités.

Paméla Roy se demande si on fait seulement le reconnaître comme un organisme, il va falloir voir comment on le fait.

Simon Plante dit que sinon on peut le laisser aller, et dès que les nouveaux élus du prochain exécutif du comité prennent en charge le comité, comme ils viennent d'être en poste, à ce moment-là peut-être ils seraient plus ouverts aussi.

Sarah-Ève Sénéchal dit que ça se peut qu'il y ait des membres qui restent aussi.

Paméla Roy dit qu'elle ne croit pas que l'on doive se laver les mains de cela et le laisser au prochain exécutif. Elle dit que ce serait tout à notre avantage que ce soit clair, peu importe la conclusion. Elle dit que si ça ne marche pas rendu là on va proposer autre chose.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Sarah-Ève Sénéchal demande donc si on l'ajoute dans les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale en avril.

Paméla Roy dit que oui.

c) Dossier d'intoxication involontaire

Paméla Roy dit que tout le monde va avoir la formation. Elle se demande comment était la formation du matin à laquelle deux exécutantes ont participé.

Sarah-Ève Sénéchal dit que la première chose est qu'on est arrivé et qu'il y avait seulement les deux personnes sur les violences à caractère sexuel. On leur a fait comprendre que c'était important que l'on ait la formation concernant le GHB et donc que la personne qui donne habituellement la formation devait être présente. Ils sont allés chercher la personne responsable de la formation, et c'était très bien. Elle dit par contre qu'en ce qui a trait à la responsabilité, elle n'en a pas vraiment parlé.

Camille St-Pierre dit que dans la formation sur le GHB, elle trouvait que cela rapportait la faute sur la victime durant la formation, que c'était probablement parce qu'elle avait trop bu d'alcool.

Paméla Roy dit que 80 personnes se sont inscrites pour les formations. Elle dit qu'avec ce nombre de personnes participant à la formation on a quand même un bel objectif d'atteint. Elle demande si des gens ne se sont pas présentés à la formation de ce matin.

Camille St-Pierre dit qu'elle croit que tout le monde était présent.

d) Demandes au Fonds d'investissement étudiant

Paméla Roy dit qu'elle a sa rencontre la semaine prochaine avec le fonds d'investissement étudiant. Ils ont décidé de faire deux demandes : (1) les codes civils à l'hiver pour qu'ils soient tous remboursés ; (2) aller de l'avant avec l'idée de projet pour Antidote pour tous les étudiants. Il était impossible d'en avoir pour tous les étudiants, donc on va commander 100 licences et les étudiants vont devoir payer 20\$ par licence plutôt qu'une centaine de dollars par licence. Elle mentionne qu'au départ elle voulait que les étudiants l'aient gratuitement, mais cela revenait beaucoup trop cher. Elle dit qu'elle en a pris juste 100, puisque c'est encore un projet pilote, donc elle voulait en prendre moins, puisqu'elle n'a eu seulement qu'environ 90 personnes qui ont répondu au sondage sur le groupe Facebook. Si plus de personnes en veulent ce sera premier arrivé premier servi.

Charles Bégin mentionne qu'elle devra indiquer dès le début que c'est premier arrivé premier servi.

Paméla Roy dit que oui c'est sûr qu'elle va l'indiquer. Elle s'est toutefois fiée au nombre de gens qui avaient indiqués être intéressés.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille St-Pierre dit qu'elle trouve que c'est une super de bonne idée.

Sarah-Ève Sénéchal dit que de toute façon ce n'est pas de l'argent que l'on aurait utilisé autrement.

Paméla Roy dit qu'elle a énormément impliqué **Pierre-Étienne Dallaire** et **François-Alexandre Godin** dans le projet.

e) Horaire des cours à la Faculté de droit

Paméla Roy parle du fait que la Faculté nous avait parlé lors de notre rencontre en début d'année, qu'à cause des nombreuses pédagogues des lundis, ils pensaient enlever toutes les journées de cours le lundi et les mettre le vendredi à la place. Elle nous rappelle que lorsqu'on avait rencontré la faculté, on leur avait dit que c'est sûr que les étudiants ne seraient pas heureux de cela, considérant aussi que nos partys sont toujours le jeudi. Par contre, que si la faculté décidait d'aller en ce sens, qu'on n'aurait pas le choix et tenter de s'accommoder autrement, même si on leur avait dit que ce ne serait pas favorable du côté des étudiants.

Sarah-Ève Sénéchal dit que c'est quelque chose qu'elle n'est pas d'accord. On est censé défendre les intérêts des étudiants et donc de faire de la pression à la Faculté pour dire que ça ne passerait pas pour les étudiants.

Paméla Roy dit qu'on leur a déjà mentionné que les étudiants ne seraient pas d'accord. On a fait pression déjà.

Simon Plante dit qu'ils avaient déjà parlé aussi que si jamais la Faculté voulait le faire et qu'on n'avait pas le contrôle, qu'ils l'appliquent à chaque nouvelle cohorte d'étudiants, mais pas à ceux qui sont en ce moment à la faculté, donc cela passerait mieux peut-être.

Paméla Roy dit que l'an prochain, il y a encore plus de lundis de congé à cause de la politique. Ils ont décidé d'aller de l'avant avec la mesure. L'horaire de cours va être du mardi au vendredi, il faut donc s'attendre à une bombe auprès des étudiants, mais seulement pour certains cours obligatoires de premières années. Les deuxièmes et les troisièmes années ne devraient pas être touchés.

Sarah-Ève Sénéchal dit qu'il faut avertir le comité GRAAL rapidement.

Paméla Roy dit qu'il faut attendre avant d'avertir le comité du GRAAL, puisqu'elle n'a pas tous les détails. Elle ne sait pas encore quels cours qui vont être affectés, quels horaires vont changer, elle ne sait pas si ce seront seulement les gens qui entrent à l'automne prochain ou cela va comprendre les gens qui viennent tout juste d'entrer à l'hiver.

Simon Plante dit qu'en deuxième ou en troisième années il n'y aura plus de cours le lundi? Donc les cours seraient pris sur trois jours?



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Paméla Roy dit que non il va y avoir encore des cours le lundi.

Charles Bégin demande ça sert à quoi dans ce cas de faire ça.

Paméla Roy dit qu'elle croit que le but de la mesure est de l'instaurer graduellement. De le rentrer en première année l'an prochain, et de fonctionner avec les autres comme cela a toujours fonctionné, et ensuite l'année d'après ce serait les premières et les deuxièmes années, etc. On leur avait dit les étudiants ne seraient pas comptant. Donc ils veulent vraiment minimiser les dommages.

Simon Plante dit qu'il est d'accord qu'il faut prioriser l'intérêt des étudiants, mais qu'il faut prendre en compte que ce n'est vraiment pas tout le monde qui se pointent dans les partys, et qu'il y a beaucoup de gens qui travaillent et qui trouvent ça lourd les reports de cours. Il ne faut pas seulement penser aux gens qu'on connaît qui viennent dans les partys.

Paméla Roy dit qu'on leur a fait part de notre point de vue, qu'on leur a mentionné que les étudiants seraient réfractaires, rendu là s'ils décident d'aller de l'avant, il est de notre mandat de faire en sorte que cela passe le mieux possible auprès de nos étudiants et que cela les avantage le plus possible. Considérant que la mesure va passer c'est sûr, il faudrait regarder si on revoit les activités du comité GRAAL et les partys. Il faut revoir la technique de tout cela, parce que ça va changer l'horaire.

Simon Plane dit que cela peut être le jeudi encore. Il ajoute que toutes les autres facultés ont des cours le vendredi et que les activités des associations étudiantes se déroulent quand même le jeudi soir.

Charles Bégin dit que c'est seulement les taux de participation aux cours qui sont moyens.

Sarah-Ève Sénéchal ajoute que dans les partys aussi.

Simon Plante demande si la faculté lui a mentionné si les cours du vendredi commenceraient à 8 :30 ou à 9 :00.

Paméla Roy dit qu'il lui semble qu'ils lui ont parlé de cela, mais elle n'est plus sûre. Elle va revalider le tout.

Sarah-Ève Sénéchal dit qu'elle trouve ça vraiment dommage. C'était quelque chose qui était bien à la Faculté le fait qu'il n'y ait pas de cours le vendredi.

Paméla Roy dit qu'elle ne croit pas que ça va changer grand-chose. Éventuellement, on va retrouver ce que l'on avait. Elle dit que par contre, cela toucherait seulement les premières années la session prochaine, donc les deuxièmes et troisièmes années ne seraient pas touchés. Elle se demande s'il serait pertinent de faire une rencontre avec le GRAAL et avec le vice-président aux affaires socioculturelles pour les sorties du jeudi soir.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Simon Plante dit que pour les activités du GRAAL, il faut rencontrer les prochains membres, pas les membres actuels.

Paméla Roy dit qu'ils vont seulement être élus en Assemblée générale annuelle.

Camille St-Pierre dit que les membres actuels n'ont pas vraiment de liens avec cela, ce devrait être les prochains membres qui sont rencontrés.

Paméla Roy dit que l'activité de la cabane a toujours eu lieu le vendredi, sauf qu'à partir de l'an prochain il va y avoir des cours. Ce serait eux qui seraient le plus impactés.

Camille St-Pierre dit qu'au pire ils peuvent faire leur cabane le samedi.

Charles Bégin dit que c'est un cours une journée, et à la limite la faculté devrait comprendre.

Paméla Roy dit que oui, à la limite ils pourraient simplement ne pas se pointer au cours. Elle dit qu'il faudrait seulement revoir la formule le plus possible pour que cela avantage les étudiants, puisqu'il est clair que certains étudiants ne voudront pas manquer leurs cours.

Charles Bégin dit qu'il parle seulement d'un report de cours avec la Faculté, de tenter d'organiser quelque chose dans le genre seulement pour ce vendredi.

Paméla Roy dit que c'est quelque chose qui pourrait se négocier avec la Faculté.

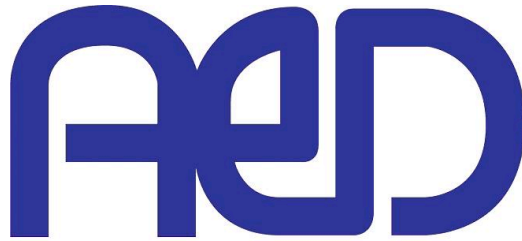
Charles Bégin dit qu'au pire il serait possible de négocier pour ne pas mettre de cours le premier vendredi, ou de mettre le cours en avant-midi pour permettre aux étudiants de partir sur l'heure du dîner à l'activité. Il ne pense donc pas que le GRAAL soit un si gros problème. C'est seulement une journée dans toute leur semaine qui est quand même à déplacer.

Paméla Roy lui demande pour les partys du jeudi ce qu'il en pense.

Charles Bégin dit que même pour cela il ne pense vraiment pas que ce soit une panique.

Paméla Roy dit que **Simon Plante** et elle avaient déjà reparlé en début d'année au comité de programme qu'ils étaient réfractaires à l'idée, mais que si la Faculté décidait d'aller dans ce sens-là quand même, et que l'on n'a pas le choix, on va s'arranger. Elle ne pense pas que ce soit si pire que cela non plus. Elle pense qu'il va y avoir plus de peur que de mal.

Simon Plante croit que puisque la Faculté va faire cela année par année, il ne croit pas qu'il y ait tant de plainte que cela, dans le sens où les étudiants actuels ne vont pas être touchés.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Charles Bégin croit que l'on devrait garder cela le plus discret possible, ne pas en faire des pieds et des mains et faire comme s'il y avait toujours eu des cours le vendredi à la Faculté. Par contre, si on se met à faire des réformes et à tout vouloir changer, il est sûr et certain que les gens vont commencer à se plaindre. **Paméla Roy** dit que l'an prochain ils auront seulement à dire que l'activité du GRAAL c'est nouveau de cette année-là, ils changent la date de la cabane.

Sarah-Ève Sénéchal trouve que ce n'est pas adapté à la réalité des étudiants d'aujourd'hui nécessairement faire ce changement.

Paméla Roy dit qu'elle peut comprendre que pour l'AED et à la Faculté cela s'en vient compliquer. Elle se souvient des moments où les reprises de cours changeaient de plage horaire deux jours à l'avance, ce qui n'est vraiment pas l'idéal non plus.

Simon Plante dit qu'il ne faut pas perdre de vue que l'on connaît beaucoup plus les gens qui viennent aux partys et qui participent. Mais ne il ne faut pas oublier que la majorité des étudiants ne viennent pas aux événements, et que c'est eux que l'on représente aussi. Il y a une majorité silencieuse à qui cela ferait probablement son affaire qu'il n'y ait plus de reprise de cours à chaque semaine.

Charles Bégin dit qu'en effet, changer une plage horaire de cours est bien plus compliqué que de simplement le prévoir à l'avance à toutes les semaines déjà.

Paméla Roy dit que ce qu'elle trouve bien, c'est que la Faculté va y aller graduellement.

Charles Bégin dit qu'actuellement, est-ce qu'il y a quelque chose que l'on peut faire en rapport à cela envers nos étudiants?

Paméla Roy dit qu'actuellement, ce que l'on peut faire est de rencontrer les gens concernés, leur en parler.

Charles Bégin dit que les gens concernés qu'il voit, ce sont les prochains membres du GRAAL pour soit qu'ils tentent de changer de place le cours du premier vendredi, ou tenter de changer de date l'activité de la cabane. Si les visites de cabinets peuvent se faire facilement aussi le lundi, cela ne change donc rien du tout.

Simon Plante dit que même cette année, le CDAUL a déjà des visites prévues pour le jeudi même.

Paméla Roy dit que oui on représente les intérêts des étudiants, mais on doit aussi représenter les étudiants pour qui faire des reprises de cours le vendredi leur causaient des problèmes en rapport de leur travail et autres. Dans la mesure où on se fait imposer une mesure, on n'a pas le choix de réagir en disant que l'on va limiter les impacts le plus possible.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille St-Pierre dit que tant que la Faculté le fait de façon graduelle et qu'elle nous avertit à toutes les fois qu'il se passe quelque chose pour être bien informé et pour bien informer les étudiants, cela lui va. Rendu là, il faut seulement s'assurer que l'on puisse bien gérer le tout envers les étudiants et les comités.

Paméla Roy dit qu'elle va nous revenir sur les modalités.

f) Journal Le Verdict – Édition de Janvier

Paméla Roy dit qu'elle avait l'impression qu'on a peut-être failli à la tâche d'aviser tous les nouveaux comités de la ligne directrice que l'on avait décidé de prendre.

Camille St-Pierre dit qu'elle n'est pas d'accord par contre. Elle comprend que la course aux stages cela apporte du stress et que cela peut angoisser les étudiants, sauf que cela ne doit pas devenir tabou, loin de là. On veut sensibiliser les gens, on veut parler du sujet, on veut les toucher sur le sujet et ce n'est pas en n'en parlant pas du tout, et en n'en parlant pas nulle part, que l'on va régler le problème du stress relié à la course.

Paméla Roy dit que le problème qu'elle souhaite soulever plus, ce n'est pas nécessairement que le journal n'était que course aux stages, puisque c'était des articles des étudiants, mais si eux veulent en parler c'est super. Elle est d'accord avec le fait que cela ne doit pas devenir tabou. Il ne faut surtout pas que cela fasse l'effet inverse. Ce qu'elle trouve tannant, c'est seulement l'article provenant de l'avocat qu'elle trouve étrange puisque c'est un journal des étudiants pour les étudiants.

Sarah-Ève Sénéchal dit que c'est sa commandite, elle le fait à chaque année. À toutes les années le texte est présent dans le journal.

Charles Bégin dit qu'il a lu le journal au complet, et le truc qui l'a le plus dérangé par rapport à la course au stage, c'est le « statement » du journal en disant : « Oui nous savons il y a quatre articles pro-course, etc. ». C'est la seule affaire qui le dérangeait, il trouvait que c'était bien équilibré, il y avait des textes avec différents points de vue.

Laury Geoffroy dit qu'elle est d'accord avec lui.

Charles Bégin dit qu'il trouve que même le texte de l'avocat n'avait pas vraiment de lien avec la course aux stages, tout le monde doit faire un curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation.

Sarah-Ève Sénéchal trouve que cela est complètement inacceptable que la responsable du journal se soit fait écrire de cette façon suite à la parution du journal et que ça ne devrait jamais arriver.

Camille St-Pierre reedit que le sujet de la course aux stages ne doit en aucun cas devenir tabou. Elle dit que ce n'est pas normal d'avoir cette vision de la course aux stages aussi, que cela fait partie de la réalité des étudiants, il faut sensibiliser les gens plutôt que de ne pas en parler du tout.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Sarah-Ève Sénéchal dit qu'il faut informer sur le sujet. Elle va faire des messages sur la santé mentale. Mais à moment donné il faut en parler quand même, il va toujours y avoir des gens qui la font. Il faut seulement leur donner le plus de soutien et de conseils possibles s'ils en demandent.

Paméla Roy croit que l'exécutif de cette année on a bien rempli notre objectif à ce niveau. Oui on parle de la course aux stages, mais on parle de beaucoup d'autres choses. On l'avait indiqué à la Faculté au début de notre mandat, que notre but cette année n'était pas de descendre la course aux stages, mais de montrer et monter les autres possibilités de carrière. Elle dit qu'avec le SPLA cela a bien marché.

Sarah-Ève Sénéchal dit que lorsqu'elle avait parlé avec des cabinets à la journée carrière, ces derniers trouvaient que les étudiants ne se présentaient plus aux événements, que ce soit à la journée carrière directement, ou aux cocktails ou aux visites de cabinets. Le CDAUL a de la difficulté à remplir ses autobus, donc l'objectif a été rempli elle croit, il y a moins d'étudiants qui participent aux activités de la course aux stages.

Paméla Roy dit qu'elle trouve que c'est déjà plus sain entre les étudiants par rapport à cela. Elle dit qu'au début elle s'est senti mal en rapport avec le fait qu'il y avait autant d'articles concernant la course aux stages dans le journal, mais en même temps si les étudiants veulent en parler on ne peut pas brimer tout ça. On a raison de dire que cela ferait l'effet inverse de ne pas parler de la course aux stages.

Laury Geoffroy dit que c'est normal qu'en ce moment ce soit dans la tête des étudiants aussi, puisqu'on est justement en plein dans le temps de la course.

Sarah-Ève Sénéchal pense qu'on a très bien fait notre travail de diminuer l'attrait de la course aux stages, et rendu là c'est tout-à-fait normal qu'on en parle quand c'est rendu la période de la course.

5. Vice-présidente aux affaires internes [report après le vice-président aux finances]

a) Demande de commandite du Défilé de mode

Camille St-Pierre dit que le défilé panique un peu puisque leurs activités de financement ne leur ont pas vraiment rapporté.

Paméla Roy trouve ça drôle que les comités reviennent nous demander des commandites, alors qu'il y aurait d'excellentes façons d'aller se chercher du financement, par exemple en allant emballer des sacs d'épicerie.

Camille St-Pierre dit qu'elle n'est pas d'accord puisqu'on ne leur a rien donné comme commandite.

Sarah-Ève Sénéchal dit qu'à la base, lors du Conseil consultatif on ne leur a pas donné de commandite puisque le comité avait beaucoup d'argent, donc il fait seulement demander sa commandite normale.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille St-Pierre dit qu'elle comprend que les comités doivent trouver aussi une façon de se commanditer à l'extérieur, mais elle ne comprend pas pourquoi, avec le montant disponible dans le compte de l'AED, qu'on ne puisse pas aider plus les comités.

Paméla Roy dit qu'elle serait plus à l'aise de parler finances si **Olivier Deschênes** était présent.

Camille St-Pierre dit que le comité veut seulement 900\$, seulement pour se donner une chance de ne pas manquer d'argent, c'est pour terminer les décors et tout et comme ils n'ont rien eu cet été.

Simon Plante dit que dans le fonds le comité fait de l'argent qu'il redonne à un organisme.

Camille St-Pierre dit que c'est important pour elle de le voter maintenant, puisqu'elle ne sait pas du tout elle va être quand la prochaine rencontre d'exécutif et que le Défilé arrive vite puisque c'est le 16 mars prochain. Elle pense que dans l'intérêt du comité, un petit 900\$ cela ne dérangera pas vraiment les finances.

Sarah-Ève Sénéchal propose 900\$ de commandite.

Camille St-Pierre appuie.

Aucune demande de vote. Adopté à l'unanimité.

Simon Plante demande s'il y aurait moyen que ce soit un prêt. On leur donne 450\$, et il y a 450\$ qui nous revient après qu'ils aient fait du profit.

Sarah-Ève Sénéchal dit que c'est vrai que c'est plate que le comité prenne l'argent et le donne au comité d'action sociale par la suite.

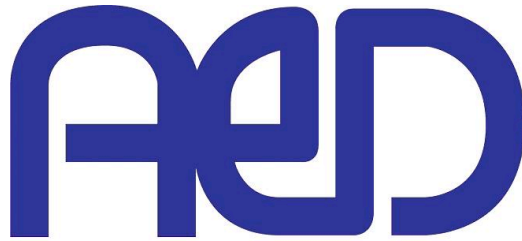
Simon Plante dit que c'est comme si c'est l'AED qui faisait un don, il dit que ce n'est pas vraiment notre rôle non plus.

Camille St-Pierre dit que de toute façon, ce qui se fait normalement, c'est que l'AED reprend la commandite accordée à la fin de l'année.

Simon Plante demande si les autres années le comité avait une commandite.

Camille St-Pierre dit que oui, sauf qu'on n'a rien donné cette année. Il y avait beaucoup trop d'argent dans le compte. Elle considère qu'aussi proche de l'événement, avec deux événements n'ayant pas vraiment fonctionnés, que c'est raisonnable dans les circonstances d'offrir 900\$ au comité.

Sarah-Ève Sénéchal demande s'il y a une manière de s'organiser pour que le comité nous redonne notre 900\$ avant de redonner l'argent à un organisme.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille St-Pierre dit que l'on peut mettre comme condition qu'après le Défilé, selon les profits, ils nous redonnent le 900\$.

Simon Plante dit que cela provient quand même de l'argent des cotisations des étudiants et qu'il ne croit pas que cela serve à ça, donner de l'argent à un organisme. Il dit qu'on peut leur prêter, mais qu'après il nous le redonne.

Paméla Roy dit qu'on a juste à dire à **William Gaudreault** que ce n'est pas une commandite, mais un prêt.

6. Vice-présidente aux affaires externes

a) Colloque FEDQ

Sarah-Ève Sénéchal dit que ça s'est super bien été. Elle croit que c'est une des meilleures éditions, si ce n'est pas la meilleure.

Paméla Roy dit qu'elle a eu des excellents commentaires des gens d'ailleurs. Elle dit que les débats c'était incroyable.

Sarah-Ève Sénéchal dit que ce fut une immense réussite, que d'habitude il n'y a pas personne qui sont présents pour écouter les étudiants faire leur débat, comme on a mis la pizza dans la grande salle des débats, les étudiants sont restés, donc cela a été le débat où il y a eu le plus de gens.

Paméla Roy dit qu'il y avait même des étudiants qui étaient présents pour les écouter.

Camille St-Pierre dit que le seul truc qui a été décevant c'est que les étudiants n'écoutaient pas le monsieur qui était présent pour parler durant le souper.

Paméla Roy dit que le colloque était vraiment super. Par contre, elle trouve que les autobus pour aller au bar sont parties vraiment trop tôt. Elle les aurait fait partir à 11 :00.

Sarah-Ève Sénéchal dit que le seul problème financier est la perte de deux lumières LED. Cela leur coûte donc 200\$ au total, ce n'est pas si pire. C'est le seul problème financier que le comité a eu.

b) Caucus du 25 janvier

Sarah-Ève Sénéchal veut le reporter au prochain CE, puisque c'était la journée juste avant le colloque et donc elle avait beaucoup de choses à faire en même temps. Bien que **Selma Adam** était présente et qu'elle pouvait voter et tout, elle personnellement n'a pas eu le temps de préparer ses notes et il lui manque des bouts du caucus.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

c) Santé mentale

Sarah-Ève Sénéchal dit que dans la semaine précédente c'était la semaine de prévention du suicide, donc elle a fait des publications à ce sujet. Elle va continuer à faire des publications. Elle dit qu'elle a parlé avec une travailleuse sociale et elle lui a demandé des conseils sur la façon de fonctionner et tout. Ce qu'elle lui conseillait de faire était un message directement quand les offres sortent. Le message est déjà préparé. Cette personne a déjà travaillé au centre de prévention du suicide donc elle connaît vraiment bien le sujet et elle a vraiment préparé un bien beau mot à publier.

Paméla Roy dit que le Comité d'action sociale va probablement faire des messages à ce sujet aussi. Elle ajoute que dans la semaine précédente, elle a eu une rencontre avec le directeur de programme, la présidente du comité d'action sociale et deux responsables du centre d'aide aux étudiants et les deux responsables sont au courant des dates de sorties des offres et tout, donc ils vont mettre une priorité sur les étudiants en droit. Et bien peut-être pas une priorité mais une attention particulière aux étudiants en droit qui demandent de l'aide.

Camille St-Pierre dit que c'est bien, puisque pour elle un mois et demi d'attente pour avoir de l'aide psychologique, elle trouve que c'est inacceptable quand on est détresse psychologique.

Paméla Roy dit qu'elle leur en a parlé de cela. Elle leur mentionne que les nouveaux critères qui font en sorte que l'on doit être en difficulté scolaire pour consulter cela ne fonctionne pas. Les responsables ont mentionné que le centre offre des ateliers. Elle leur a donc expliqué qu'elle n'est vraiment pas sûre que cela va attirer les étudiants qui veulent consulter en psychologie individuelle. Les responsables lui ont mentionné d'au moins suggérer l'option à l'étudiant. La madame a demandé de partager les dates des ateliers concernant l'anxiété de performance et tout.

Sarah-Ève Sénéchal dit que pendant les entrevues, elle va faire des publications sur le stress, elle va tenter de faire des petits mots.

Paméla Roy dit qu'elle veut que **Sarah-Ève Sénéchal** parle avec **Maude Tremblay** pour ne pas que les deux se pilent sur les pieds dans leurs publications. Elle sait que Maude Tremblay est en train de faire un genre de bottin téléphonique de tous les numéros importants.

Sarah-Ève Sénéchal dit qu'elle a déjà fait un et qu'il est déjà publié.

Paméla Roy dit qu'elle l'a vu, mais que **Maude Tremblay** en faisait quand même un. Elle veut qu'elles se parlent pour ne pas faire les choses deux fois.

Camille St-Pierre trouve que c'est une excellente initiative de la part du Comité d'Action sociale, sauf que le comité s'est un peu approprié le travail de la vice-présidence aux affaires externes et que le mandat du comité à son avis est de plus organiser des activités à caractère communautaire, faire des levées de fonds, etc.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Simon Plante demande c'est le travail de qui habituellement.

Sarah-Ève Sénéchal répond que c'est le travail de la vice-présidence aux affaires externes.

Paméla Roy dit qu'il faut quand même écouter le pouls des étudiants.

Simon Plante dit que si ce n'est pas le Comité d'Action sociale qui a cela comme rôle, le fait que ce soit dévolu à la vice-présidence aux affaires externes n'a pas vraiment rapport, à moins qu'il y ait une campagne de la CADEUL qui vise cela. Il dit que sinon ce pourrait être la vice-présidence aux affaires sportives et aux saines habitudes de vie qui s'en occupe.

Paméla Roy dit qu'il ne faut pas juste regarder en vase clos le mandat des comités, il faut regarder vers qui vont les étudiants quand ils sont en détresse. Elle dit que sans le vouloir, le comité est devenu un repère pour les étudiants sur la santé mentale, ils reçoivent énormément de gens qui leur écrivent pour leur dire qu'ils ne vont pas bien. Donc eux, ils doivent être priorisés aussi là-dedans. Comme le CAS reçoit beaucoup de gens en détresse, elle pense qu'il faut les impliquer aussi là-dedans, les gens leur font confiance.

Sarah-Ève Sénéchal dit que c'est parce qu'elle sait qu'on reproche à l'AED de ne pas en parler, donc elle s'est dit que si au moins elle en parle, cela fait au moins un membre de l'exécutif de l'AED qui en parle.

Paméla Roy dit aussi qu'en publiant sur Facebook, elle pourrait publier sur la page de l'association étudiante, de lui envoyer à elle ou à **Camille St-Pierre** et que la publication va se faire.

Sarah-Ève Sénéchal dit que sur le groupe Droit ULaval, elle fait des publications programmées, donc un moment donné la publication apparaît.

d) Semaine de prévention des violences à caractère sexuelle

Sarah-Ève Sénéchal veut que toute l'AED porte le macaron la semaine prochaine. Ce n'est pas vos opinions personnelles tout le monde doit le porter, c'est seulement pour dire « Sans oui c'est non ». Elle va faire des publications, et sûrement faire un post sur le GHB. Elle dit qu'au pire ce pourrait seulement être une statistique, ce pourrait bien se glisser parmi les publications de prévention des violences à caractère sexuelle.

Paméla Roy veut seulement qu'elle lui envoie avant pour vérifier. Elle va la mettre en contact avec la personne responsable des formations, et de lui dire que dans le cadre de la semaine « Sans oui c'est non » tu veux faire des publications à ce sujet et tout. Le fait que ce soit fait dans le cadre de la semaine « Sans oui c'est non », ça va probablement passer plus facilement.

Sarah-Ève Sénéchal dit que c'est pour ça qu'elle lui avait pensé.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

7. Représentante des premières années

a) Voyage à Ottawa

Laury Geoffroy veut seulement faire un petit suivi sur le voyage. Elle dit que cela a vraiment l'air d'attirer les étudiants. Cette année c'est un peu plus cher que l'an dernier ce qu'il y avait dans le budget, donc elle est contente que l'on ait voté une commandite supplémentaire. Elle mentionne qu'elle en avait au départ parler à **Olivier Deschênes** qui trouvait que c'était une bonne idée, sinon les étudiants allaient payer trop cher pour le voyage, et que donc elle voulait faire voter le tout. Elle est contente que ce soit voté vite puisqu'elle voulait annoncer le tout le dimanche. Ils voulaient faire une soirée le vendredi soir. Tout le reste est beau pour l'instant. Il y a 112 places. Elle avait écrit à **William Gaudreault** concernant le Défilé de mode, et tout semblait correct, les étudiants en question il leur avait parlé et leur avait donné le choix. Certains étudiants ont décidé d'aller au voyage plutôt que de faire le défilé et elle trouvait un peu plate puisque ce n'était pas son but en mettant le voyage à cette date.

Sarah-Ève Sénéchal demande si cette année le comité des premières années va faire la cabane à sucre.

Laury Geoffroy dit que oui elle aimerait cela l'organiser.

Charles Bégin dit à ce sujet qu'il aimerait organiser un gros party, style chalet.

Sarah-Ève Sénéchal explique qu'habituellement le comité des premières années organise une sortie cabane à sucre, mais que cela fait deux ans que ça ne fonctionne pas puisqu'il n'y a pas assez d'inscriptions, est-ce qu'on peut l'ouvrir à tous?

Laury Geoffroy dit qu'elle en a parlé aux membres de son comité, et qu'eux disaient que l'on pourrait faire quelque chose en collaboration avec le vice-président aux affaires socioculturelles, quitte à faire un gros party. Ils voulaient donc le contacter pour voir ce qu'il serait possible de faire.

8. Vice-président aux affaires socioculturelles

a) Hôtel de glace

Charles Bégin dit qu'on a l'hôtel de glace. La personne responsable nous proposait de vendre des billets 15\$ et de ramasser 50% des profits, il a dit qu'on n'a pas besoin d'argent et qu'on veut des activités. Donc finalement les billets sont 10\$ pour le transport et l'hôtel de glace. C'est le 28 février, party de mi-session. On serait avec les gens de santé et d'administration. Il croit vraiment qu'on va être avec une belle gang.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

b) Chalet finissant

Charles Bégin dit qu'il n'a pas dépensé beaucoup d'argent dans le cadre de son mandat, il a acheté des bouteilles, mais sinon les activités on arrive souvent pile, puisqu'on organise un prédrink avant. Il avait donc pensé louer un immense chalet. Il se souvient qu'il avait fait cela avec les gens de génie.

Paméla Roy demande si c'est seulement pour l'exécutif de l'AED ou pour avec tout le monde.

Charles Bégin dit que ce serait ouvert à tous.

Sarah-Ève Sénéchal dit qu'il y a déjà le bal des finissants.

Charles Bégin dit que justement, quitte à ne pas le faire seulement pour les finissants et à collaborer avec **Laury Geoffroy** pour l'ouvrir à tout le monde. Juste faire un gros party dans une grande salle ou tout le monde peut apporter son alcool, pas dans un bar et pas à La Dissidence. Il dit que ce devrait être avant le party de fin de session, puisque ce n'est pas lui qui l'a, ce sera la nouvelle personne en poste.

Sarah-Ève Sénéchal demande s'il ne peut pas demander de l'avoir.

Camille St-Pierre dit que c'est le 2 mai donc c'est lui qui l'a, donc il l'aurait donné?

Sarah-Ève Sénéchal dit que non, à ce moment on ne sera plus en poste.

Charles Bégin dit qu'il aimerait vraiment ça que ce soit une cabane à sucre ou juste un gros party.

Camille St-Pierre trouve que c'est une très bonne idée, mais elle se demande quelle date il ferait cela. Elle a seulement peur que l'on n'ait pas de participation.

Charles Bégin que la participation est une question de perception, c'est sûr que l'on n'arrivera jamais avec 100% de participation, mais il faut quand même faire quelque chose pour que les gens aient du fun et puissent participer.

Laury Geoffroy pense justement qu'il faut que l'activité soit ouverte à tous.

Camille St-Pierre regarde quelles dates sont disponibles, elle dit que ce pourrait être le 29 mars, la semaine avant le Grand Maillet.

Paméla Roy lui dit de nous avertir quand il aura plus de détails sur l'endroit qu'il veut faire cela, et la date.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

9. Vice-président aux finances

a) Créances cabinets

Olivier Deschênes n'est pas là mais **Paméla Roy** va en parler. Il ne faut pas que cela fasse comme l'an dernier et il faut seulement commencer à talonner les cabinets pour qu'ils paient leurs créances. **Frédéric St-Jean** dit qu'il a tout noté de qui devait quoi, sauf pour la journée carrière puisque ce n'était pas lui qui s'en occupait, mais le SPLA. **Paméla Roy** ajoute qu'il ne faut pas répéter les erreurs de l'an dernier.

10. Varia

a) Présence aux événements

Camille St-Pierre dit que cela fait partie de leur mandat de se présenter aux événements. Cela fait partie de leur mandat d'aller faire un tour à l'événement ou au cocktail, que ce soit seulement 30-45 minutes, elle aimerait vraiment que les autres se présentent. Elle trouve cela dommage puisque cela perpétue l'image de l'année précédente.

Paméla Roy dit qu'elle trouve qu'elle s'en met beaucoup sur les épaules.

Sarah-Ève Sénéchal dit que cela reflète sur tout le monde.

Camille St-Pierre ne dit pas qu'il faut que les exécutants soient présents toujours et à toutes les semaines, c'est tout simplement impossible d'être présents à tous les événements, mais elle commence à trouver ça lourd que ce soit toujours les 2-3 mêmes qui soient présents.

Simon Plante dit qu'En même temps, est-ce qu'elle veut vraiment que les exécutants se présentent même s'ils n'ont pas envie d'aller à quelque part, juste pour faire acte de présence?

Paméla Roy dit qu'elle croit que oui, parfois on doit quand même se présenter.

Simon Plante dit que l'an dernier il a fait une soirée d'éloquence, mais aucun des exécutants ne s'étaient pointés puis cela ne l'avait pas dérangé.

Sarah-Ève Sénéchal dit qu'elle l'an dernier quand elle avait demandé à chacun des exécutants d'aller au vin et fromages qu'elle organisait et que personne ne s'était pointé elle avait vraiment trouvé ça plate.

Simon Plante dit que oui cela dépend des événements.

Camille St-Pierre dit qu'elle comprend que ça n'intéresse pas tout le monde, mais quand elle se pointe seule à certains cocktails elle trouve cela vraiment dur à supporter puisqu'elle se le fait dire.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Paméla Roy croit qu'en tant que représentant de l'AED il faut appuyer nos comités. Elle pense qu'on a comme devoir d'être quand même présent.

Sarah-Ève Sénéchal dit que ce serait important de faire des rotations dans la présence aux événements.

Paméla Roy dit qu'elle sent un relâchement général en vue du mandat qui s'en vient à la fin.

b) Permanence à l'AED – rappel

Paméla Roy dit que les permanences commencent à 8 :00 et terminent à 16 :00, non à 8 :30. Elle trouve que c'est important que lorsqu'on ait une permanence on se présente, puisque les étudiants s'attendent à ce qu'il y ait quelqu'un de 8 :00 le matin à 16 :00 le soir. Déjà que l'on fait une exception le jeudi après-midi puisque personne ne peut être présent tout le monde a des cours, il faut au moins s'assurer de combler toutes les autres plages horaires.

c) Soirée d'éloquence

Simon Plante dit que la soirée d'éloquence n'aura pas lieu, il n'y a vraiment pas assez de participation. Il a averti le cabinet commanditaire, mais il n'a jamais eu de réponse. Il dit qu'il s'est rendu compte qu'il y a quelques années, la soirée d'éloquence était en même temps que la soirée des débats face-à-face. Cette année c'était à une semaine d'écart et avec le même bureau commanditaire. Soit que ce devrait être un autre bureau qui commandite, le monde serait intéressé de voir d'autres avocats, ou le faire en même temps, jumeler les deux. Ce serait moins compliqué et il y aurait plus de monde. Aussi, il se demande on fait quoi avec le 500\$ de commandite.

Paméla Roy dit qu'on va leur renvoyer.

Simon Plante dit que pour la première soirée qui a été annulée à la dernière minute il y a 100\$ qui ont été encourus.

Paméla Roy dit qu'on va l'assumer le 100\$, on va leur redonner la commandite.

Simon Plante dit qu'avant, cela se faisait plus tard, le cabinet voulait le rapprocher dans la session d'hiver à des fins seulement de recrutement. Mais il ne croit pas que la date que l'association étudiante choisie de mettre sa soirée d'éloquence devrait être influencée par le cabinet pour le mettre avant l'ouverture du portail pour que le cabinet puisse recruter déjà.

Camille St-Pierre dit que les cabinets ne devraient plus jamais nous influencer dans nos décisions de dates d'événements.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

11. Fermeture

Sarah-Ève Sénéchal propose la fermeture.

Charles Bégin appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité. Conseil exécutif fermé à 15 :49.